



# DÉCLARATION ADOPTÉE

## FORUM DES PLATEFORMES COOPÉRATIVES

11 OCTOBRE 2019

Pour une politique de soutien aux plateformes  
coopératives numériques

Des alliances à créer, entretenir et des moyens  
à promouvoir

---

Organisé le 11 octobre, avec le soutien de la Ville de Paris, le **Forum des Plateformes Coopératives** sera l'occasion de mettre en synergie les acteurs œuvrant à la création d'alternatives à l'ubérisation afin qu'ils se renforcent et soient en mesure de construire des solutions à la hauteur de l'enjeu.

En ce sens, la journée débouchera sur une feuille de route qui précisera les prochains jalons à poser : liste de propositions concrètes, série d'ateliers et de conférences à venir, ainsi qu'un livre blanc à destination des pouvoirs publics, notamment dans la perspective des élections municipales de 2020.

A l'occasion du Forum, **Plateformes en Communs propose notamment la Déclaration suivante, dont le contenu provisoire sera développé collectivement.**

---

La Coop des Communs  
Association Loi 1901  
20 rue du Cdt Mouchotte - 75014 Paris - France

[plateformes@coopdescommuns.org](mailto:plateformes@coopdescommuns.org)

Les plateformes numériques ont bouleversé notre façon de nous déplacer, de consommer, de voyager... De gigantesques acteurs, comme Amazon, Uber ou Airbnb, sont en passe de « platformiser » presque tous les aspects de notre vie, y compris les plus sensibles : nos opinions personnelles, nos activités quotidiennes, notre fonctionnement démocratique.

Face à ces géants, il existe pourtant des dizaines de plateformes ou de projets de plateformes coopératives en France qui proposent des alternatives. Elles ont en commun de proposer une approche originale, avec un ancrage territorial fort, des relations partenariales denses, un respect des utilisateurs et la création de communs et d'externalités positives.

Les plateformes numériques s'inscrivant dans une logique alternative aux GAFAM ont un rôle essentiel à jouer dans la convergence de l'économie sociale et solidaire, de l'économie du libre, de la promotion des communs et de la défense des principes démocratiques. Leur dynamique se différencie par plusieurs principes : une gouvernance inclusive, un partage équitable de la valeur créée, une éthique de l'utilisation des données, la production de communs pour contribuer à l'utilité sociale et prendre soin de l'environnement, l'inter-coopération entre les membres de la communauté.

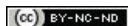
Ces plateformes se retrouvent notamment dans **Plateformes en communs**, projet porté par l'association **La Coop des Communs**, en lien avec les différents mouvements qui accompagnent ces projets dans le monde. Car partout sur la planète (Barcelone, New York, Bruxelles, Berlin...), des communautés et des réseaux militants s'attachent également à promouvoir des alternatives aux plateformes dominantes. Ces nouvelles pratiques d'intermédiation directe, qui transforment l'accès aux ressources (énergie, transport, services publics de proximité, logement...), aux données, au territoire, concernent tous les citoyens, les collectivités et le monde du travail.

Beaucoup reste à faire cependant pour qu'elles puissent lutter à armes égales avec les plateformes dominantes et trouver des modèles économiques et éthiques avec de réelles perspectives de développement. Il est donc nécessaire de trouver les moyens de continuer à fédérer ces plateformes dans leur recherche d'outils communs, à articuler le travail avec ceux qui cherchent à les rendre visibles, et à soutenir concrètement ces initiatives.

Pour permettre l'émergence d'alternatives viables aux plateformes dominantes, il faut bien sûr **faire respecter et renforcer la réglementation sur les grandes entreprises de**



Cette oeuvre est placée sous Coopyright : <https://coopdescommuns.org/le-coopyright-pour-la-coop-des-communs/>  
En cas de réutilisation, veuillez suivre par défaut les termes de la licence Creative Commons CC-BY-NC-ND 4.0



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

**plateformes** qui, en s'affranchissant des règles en matière de droit du travail, de fiscalité et de concurrence, font obstacle au déploiement des « bonnes pratiques » dont sont porteuses les plateformes coopératives, et qui sont appelées à devenir un élément essentiel de la vie de la Cité.

Il faut aussi se mobiliser pour concevoir et mettre à la disposition des plateformes coopératives des outils appropriés à leur déploiement et développer des formes de partenariat communs/public.

## 1- CRÉER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE AUX PLATEFORMES ALTERNATIVES

Les questions qui se posent à toutes nécessitent un travail collectif et il semble bien que de la réussite des unes dépendra celle des autres. Nous préconisons la consolidation d'un écosystème pour réaliser une convergence et des alliances entre les acteurs et avec leurs partenaires... et renforcer ainsi le pouvoir d'agir de ces communautés ainsi que le développement de nouvelles structures de l'ESS.

**Nous invitons toutes les plateformes** à s'inscrire dans des logiques de coopération, à l'échelle d'un territoire avec les autres acteurs présents, notamment **avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire** (et réciproquement) et au travers de la production d'applications informatiques libres

**Nous invitons les collectivités locales** à soutenir des écosystèmes d'acteurs dédiés aux plateformes coopératives (mise en relation, production de connaissances, création de ressources mutualisées...) ; développement de communs d'intérêt général (soutenus par pouvoirs publics et organisations) : logiciels libres, coopératives de données, tiers-lieux) ; développement de pratiques d'interopérabilité inter-plateformes (création de standards communs, partages de données et briques logicielles, projet Solid...) ; co-construction d'un incubateur spécialisé sur les plateformes coops sur le modèle d'autres réalisations européennes (Barcelone, Bruxelles...) ; partenariats comme les chartes urbaines en Italie.

**Nous invitons le monde de la recherche à éclairer les pratiques et les modèles** : comprendre les plateformes pour leur permettre de s'améliorer et de mieux convaincre les institutions, investisseurs, de les soutenir ; organiser des journées d'études, des séminaires et des colloques.

## 2 - ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES ALTERNATIVES

Il faut trouver et développer les ressources (expertise, financements, contacts...) dont ces plateformes ont besoin concrètement. Il faut aussi activer les actions de plaidoyer et communication : faire connaître les plateformes coopératives et leur nécessité, porter collectivement les revendications et besoins des plateformes coopératives, inventer des dispositifs pour les rendre plus attractives... Des pistes particulières peuvent être explorées sur :

### LES DONNÉES

Déterminer collectivement les conditions de leurs usages, les modalités de leur recueil et de leur exploitation ; explorer des pistes comme des « coopératives de données » pour gérer ces communs ; mettre à disposition de données ouvertes et libres aux collectivités locales ; sur cette base, construire des outils de soutien économique aux plateformes coopératives ;

### LES FINANCEMENTS :

Appuyer le démarchage collectif ou individuel d'acteurs-cibles (institutions, financeurs, prestataires), cartographie des prestataires et des ressources disponibles ; créer des outils financiers dédiés au soutien à l'amorçage des plateformes coops (en premier lieu par les financeurs publics et banques coopératives/mutualistes) : capital patient, critères alternatifs d'évaluation ;

### LES PARTENARIATS ET SOUTIENS DES COLLECTIVITÉS

Commande publique privilégiant les plateformes respectant des critères de qualité ; prise de participation directe des collectivités et institutions dans des plateformes coops (selon la logique multi-parties prenantes développée par certaines plateformes notamment sous format SCIC) ;

### LA VISIBILITÉ

Étudier l'opportunité et la faisabilité d'un label ou toute autre forme de reconnaissance des plateformes sur des critères de qualité de la plateforme (bonnes conditions d'activité et de rémunération pour les utilisateurs si plateforme de travail, usage vertueux des données personnelles des utilisateurs, usage et partage de ressources en format libre, implication des usagers dans la gouvernance, externalités positives sur le territoire, création de lien social,...).

